



DEPARTEMENT DE  
L'AUDE

ARRONDISSEMENT  
DE NARBONNE

DOMAINE :  
Fonction publique

SOUS DOMAINE :  
Personnels titulaires et  
stagiaires

OBJET :  
**Modification du  
tableau des effectifs -  
Commune**

Le nombre de  
conseillers municipaux  
en exercice est de 27.

CONVOCAION ET  
AFFICHAGE DU CM  
EN DATE DU  
22/05/2024



REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

N°2024/67

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du 28 mai 2024.  
Le Conseil Municipal de la commune de CUXAC D'AUDE  
Légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances,  
Sous la présidence de M. DELFOUR Grégory, Maire.

Présents : M. DELFOUR Grégory, M. BERTO David, Mme BONHOMME Mireille, M. COMBES Romain, Mme ALVAREZ Nathalie, M. BORSNAK Philippe, M. BOUTET Jean-Marc, Mme LEBORGNE Céline, M. BARDY Philippe, M. BERGER Dominique, M. KNECHT Gérard, Mme PEROZENI Denise, M. BEYLACQ Dominique, Mme SIMOES-ROLA Gaëlle, Mme REY Céline, M. AUBARD Olivier, M. FOURMOND Yoann, Mme POIRRIER Eve, Mme BENAVIDES Amanda, M. LORENZO Nicolas, M. WATELLIER Eric, Mme SERRES Christelle, Mme DE LAULANIE DE SAINTE CROIX Linda, M. MAGGIO Antoine.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents:

Mme MEILLIERE Peggy, procuration à Mme LEBORGNE Céline.  
Mme GROUARD Anne-Marie, procuration à M. BORSNAK Philippe.  
Mme CABES Sarah, procuration à Mme POIRRIER Eve.

Rapporteur : M. le Maire

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

M. le Maire propose de créer un poste d'agent de maîtrise afin de nommer un agent des services techniques qui figure sur la liste établie par le Centre de Gestion de l'Aude pour la promotion interne au cadre d'Agent de Maîtrise.

M. le Maire ajoute qu'un recrutement doit intervenir pour faire face aux besoins des services de la Police Municipale suite à la mutation d'un de ses agents.  
Il convient de créer un poste au grade de Brigadier-Chef-Principal qui permettra d'ouvrir le poste à un plus grand nombre de candidats.

Vu la liste d'aptitude établie au titre de la promotion interne agent de maîtrise établie pour l'année 2024,

Vu l'avis favorable du comité social territorial qui s'est réuni le 21 mai 2024

Vu la dernière modification du tableau des effectifs adoptée par le Conseil Municipal en date du 4 avril 2024,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Ouï l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

Déci de procéder à la création d'un poste d'Agent de Maîtrise à temps complet,

Décide de procéder à la suppression du poste laissé vacant après nomination de l'agent dans son nouveau cadre d'emploi.

Décide de procéder à la création d'un poste de Brigadier-Chef-Principal

Décide d'adopter le tableau des effectifs comme ci-après.

Envoyé en préfecture le 31/05/2024

Reçu en préfecture le 31/05/2024

Publié le 31/05/2024

ID : 011-211101167-20240528-2024\_67-DE

Berger  
Levrault

POUR : 27  
CONTRE : 0  
ABSTENTIONS : 0

Le Secrétaire

Philippe BARDY



Le Maire,

Grégory DELFOUR

**Annexe à la délibération 2024/67 du 28 mai 2024****EMPLOIS PERMANENTS TITULAIRES**

FILIERE ET GRADES	NOMBRE DE POSTES			DUREE HEBDOMADAIRE DES POSTES
	POURVUS	POSTES CREES OU VACANTS	TOTAL	
<b>ADMINISTRATIVE</b>				
ATTACHE PRINCIPAL	1		1	35h
ATTACHE	1		1	35h
REDACTEUR PRINCIPAL 1ère CLASSE	2		2	35h
REDACTEUR	1		1	35h
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ère CLASSE	3	1	4	35h
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2ème CLASSE	0	1	1	35h
ADJOINT ADMINISTRATIF	1	1	2	35h
<b>SOUS - TOTAL</b>	<b>9</b>	<b>3</b>	<b>12</b>	
<b>POLICE MUNICIPALE</b>				
CHEF DE SERVICE PRINCIPAL DE 1ère CLASSE	1		1	35h
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	1	1	2	35h
GARDIEN-BRIGADIER	2		2	35h
<b>SOUS - TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	
<b>TECHNIQUE</b>				
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1ère CLASSE	1		1	35h
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	3		3	35h
AGENT DE MAITRISE	1	1	2	35h
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ère CLASSE	5		5	35h
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2ème CLASSE	1	1	2	35h
ADJOINT TECHNIQUE	10		10	35h
<b>SOUS - TOTAL</b>	<b>21</b>	<b>2</b>	<b>23</b>	

<b>SOCIALE</b>	<b>POURVUS</b>	<b>POSTES CREES OU VACANTS</b>	<b>TOTAL</b>	
ATSEM PRINCIPAL 1ère CLASSE	2		2	35h
AGENT SOCIAL PRINCIPAL DE 1ere CLASSE	1		1	35h
<b>SOUS - TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	
<b>CULTURELLE</b>	<b>POURVUS</b>	<b>POSTES CREES OU VACANTS</b>	<b>TOTAL</b>	
ASSISTANT DE CONSERVATION PATRIMOINE PP 1ere CLASSE	1		1	35h
ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 2ème CLASSE	1	1	2	35h
<b>SOUS - TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	
<b>ANIMATION</b>	<b>POURVUS</b>	<b>POSTES CREES OU VACANTS</b>	<b>TOTAL</b>	
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 1ere CLASSE	1		1	35h
ADJOINT D'ANIMATION	2		2	35h
<b>SOUS - TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	
<b>EFFECTIF TOTAL</b>	<b>42</b>	<b>7</b>	<b>49</b>	